



**SOMMAIRE**

- p. 1 : Bilan S.N.C.F.
- p. 2 : Grille horaire 2013
- p. 2 : Bulletin d'adhésion

**CONTACTS :**

LUTECE :  
Maison Creilloise des Associations  
11, rue des Hironvalles  
60100 CREIL  
Site Internet :  
[www.asso-lutece.org](http://www.asso-lutece.org)  
Courriel :  
[christiane.dupart@wanadoo.fr](mailto:christiane.dupart@wanadoo.fr)

LUTECE est membre de la FNAUT



Fédération Nationale des  
Associations d'Usagers des Transports

**BILLET D'HUMEUR**  
**HISTOIRE DE**  
**FEUILLES MORTES**

La SNCF m'a envoyé un message pour m'informer que « les feuilles mortes qui se posent sur les voies se transforment, du fait du passage des trains, en une pâte végétale. Cette matière végétale divise jusqu'à trois l'adhérence de la roue sur le rail ». La société ajoute que « des mesures sont prises » pour « limiter les conséquences de ce phénomène en terme de régularité des trains ». C'est très mignon de nous expliquer que les feuilles tombent en automne et que la SNCF va anticiper ce phénomène, non ? Mais ne nous réjouissons pas trop vite : une centaine de personnes ont voyagé debout dans le train Compiègne-Paris de 7 h 46... La SNCF n'avait sans doute pas anticipé la présence de passagers dans le train ?

*Une adhérente de LUTECE*

**BILAN S.N.C.F. :**  
**DES RESULTATS CATASTROPHIQUES**

**Trains surchargés, retards récurrents, trains supprimés, information déficiente, contrôles intempestifs.**

Alors que l'introduction du cadencement devait se traduire par des améliorations de service en termes de fiabilité et d'offre, c'est le contraire qui est manifeste en Picardie sur de nombreux axes, en particulier Compiègne-Paris, Creil-Paris et Amiens-Paris. Des difficultés graves sont apparues : horaires inadaptés aux déplacements domicile-travail, suppressions de trains, allongements de temps de parcours et, surtout, retards récurrents aux heures de pointe et surcharges insupportables.

*Pourquoi ces dysfonctionnements ?*

Le **cadencement**, dont on nous dit qu'il est une réussite, n'est-il pas en réalité un échec ? Les conditions préalables à son succès (mise en état des infrastructures et dotation en matériel suffisant) n'ont pas été remplies en Picardie, puisque les problèmes de matériel sont fréquents, la surcharge des trains est manifeste et que les retards s'accumulent.

De plus, du fait du cadencement, les **horaires** sont **souvent resserrés** et, donc, le retard d'un train entraîne des retards en cascade sur les trains suivants. Les **correspondances** deviennent alors très **problématiques**, alors que leur nombre a augmenté considérablement, notamment à Creil.

Enfin, la **suppression** de nombreux **Intercités** entraîne un **report vers les TER** qui ont vocation à s'arrêter dans plus de gares et à prendre davantage de voyageurs.

*Quelles améliorations apporter ?*

Il est donc urgent de tirer le **bilan** de cette année de service **catastrophique** et de mettre tout en œuvre pour améliorer la **régularité des trains** et le confort des usagers.

- D'abord, les **problèmes de matériel** et de maintenance vont-ils être enfin résolus ? Les moyens mis en œuvre par la direction régionale de la SNCF n'ont pas suffi jusqu'à présent à corriger les dysfonctionnements récurrents et les plans d'action pour mieux gérer les situations perturbées restent à l'état d'ébauche.
- Ensuite, il convient de revoir l'**offre 2013** pour qu'elle soit **mieux adaptée** aux **horaires de travail** et que, donc, les usagers se répartissent mieux sur les différents trains. Les améliorations envisagées ne résolvent que quelques problèmes criants (desserte de Compiègne et de Chantilly) mais ne corrigent pas les erreurs de conception de la grille horaire.
- Enfin, il est nécessaire de revoir les **relations avec les usagers**, surtout en cas de situation perturbée et de **gestion des incidents**. D'autre part, il est impératif que les **contrôles** tiennent mieux compte des conditions de transport – l'utilisateur ne devant pas être considéré d'abord comme un délinquant. Un minimum de réactivité par rapport à la situation (retard ou surcharge du train) est nécessaire. Cela va de pair avec les **dédommagements** qui sont actuellement tout à fait inadéquats.

*➤ Adressez vos remarques et vos réclamations à LUTECE pour intervenir auprès de la SNCF et du Conseil régional.*

Cette publication a pu être réalisée grâce au soutien financier des collectivités territoriales :



Conseil général  
de l' **Oise**



COMMUNAUTÉ  
DE L'AGGLOMÉRATION  
CREILLOISE



## NOUVELLE GRILLE HORAIRE 2013 DES AVANCEES CERTAINES GRACE A LUTECE

LUTECE, qui s'est fait l'écho d'un grand nombre d'usagers, a obtenu des améliorations de la grille horaire 2013, suite aux pétitions et aux dossiers déposés à la cellule de médiation de la S.N.C.F.

### Liaison Creil-Amiens :

- Dans le sens Amiens→Creil, un TER voit le jour (lundi à vendredi), partant à **19 h 30** et arrivant à Creil à **20 h 34**, après avoir desservi St Just, Clermont, **Liancourt** et **Laigneville**. Parallèlement, 2 trains existants circuleront désormais le **samedi** : le TER omnibus Amiens-Creil partant à **6 h 30** et arrivant à **7 h 58** (avec une correspondance pour Paris à 8 h 27) et le TER Amiens-Paris partant à **7 h 14** et arrivant à **8 h 32**.
- Dans le sens Creil→Amiens, le TER qui part de Paris à **21 h 28** et arrive à **23 h 03** s'arrêtera à **Laigneville** (il dessert déjà **Liancourt** depuis le 16 avril 2012).

### Liaison Creil-Compiègne :

- Dans le sens Compiègne→Creil, les usagers obtiennent la création d'un TER (lundi à vendredi) partant à **7 h 26** et arrivant à Paris à **8 h 17**, avec arrêt à Creil, Chantilly et Orry-la-Ville : ce train comble le « trou » de 41 minutes, entre **7 h 05** et **7 h 46**.
- Dans le sens Creil→Compiègne, le TER Paris-St Quentin partant à **22 h 07** est retardé de 30 minutes pour quitter la capitale à **22 h 37** (avec une arrivée au terminus à **0 h 16**), mais – à cause de travaux – il reprendra son ancien horaire la moitié du temps.

### Liaison Creil-Paris :

Dans le sens Paris→Creil, le TER (lundi à vendredi) quittant la capitale à **20 h 49** et arrivant à **21 h 21**, avec arrêt à **Orry-la-Ville** et **Chantilly**, est rétabli. De plus, le régime de 2 trains est modifié : le TER Paris-Creil partant à **14 h 19** et celui partant à **22 h 28** circuleront aussi le **samedi**.

Au final, la prise en compte des demandes d'amélioration de la grille le **samedi** est positive. La SNCF tient enfin compte des salariés travaillant le week-end (nombreux dans le bassin creillois) et des usagers voyageant pour leurs loisirs. On note donc des avancées, mais des **zones d'ombre** demeurent : il n'y a aucune amélioration sur la ligne Creil-Beauvais, la desserte de Compiègne reste insuffisante et le positionnement des trains, notamment à Chantilly, reste **inadapté aux besoins** – ce qui entraîne retards et surcharge.

Les usagers doivent donc continuer à se faire entendre collectivement, car les **avancées** obtenues montrent que le rôle des **associations** est **fondamental** pour relayer les demandes des usagers. LUTECE reste à vos côtés pour poursuivre les efforts pour obtenir des améliorations supplémentaires. **Rejoignez-nous** pour peser sur la SNCF et le Conseil régional.

### BULLETIN D'ADHESION A LUTECE

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse mail : ..... @ .....

adhère à l'association LUTECE et verse sa cotisation de **5 euros** à l'ordre de LUTECE (de préférence par chèque).

Envoyez votre adhésion à :

LUTECE  
Maison Creilloise des Associations  
11, rue de Hironvales  
60100 CREIL